



bulletin d'infos septembre 2014

Édito

40 ans que ça dure ! Si l'Histoire des migrations est aussi vieille que l'humanité, celle du Centre de Contact souffle cet automne ses 40 bougies. Heureusement, la solidarité n'a pas attendu 1974 pour exister. Au XVIème siècle, Genève accueillait les huguenots persécutés. Plus près de nous, durant la seconde guerre mondiale, Aimée Stitelmann faisait passer la frontière suisse à des juifs. Pour cette ancienne militante du Centre de Contact aujourd'hui décédée, foin de légalité et de tampons administratifs : il y avait des gens à extirper des griffes nazies. Dans les années quatre-vingts le CCSI, las des attermoissements sur la question des enfants sans-papiers privés de scolarité et cloîtrés dans des appartements, se mettait ouvertement hors la loi en créant à leur attention une école clandestine. Les autorités furent mises devant le fait accompli. Intervenir et expulser les enfants était impensable, une solution s'imposait. Les portes des écoles publiques s'ouvrirent.

Depuis 40 ans, le CCSI s'inscrit en porte-à-faux de la logique dominante sur le front migratoire. Les revers sont nombreux mais pas question de se résigner, malgré la difficulté à se battre à contre-courant (avez-vous déjà observé le public lors d'un match sportif ? pour autant que l'écart entre les équipes se creuse au fil de la rencontre, les supporters des vainqueurs gagnent en décontraction, en bonhomie, en énergie, tandis que les autres doivent puiser dans leurs ressources profondes pour amortir la déception).

Le CCSI est du côté des résistant-e-s. La tentation est grande de se laisser décourager

par les velléités toujours répétées de fermeture, par le rétrécissement des pensées. C'est pourquoi, au-delà du volet émotionnel des souvenirs à partager, il est rafraîchissant de feuilleter l'album de famille – comprenez, les documents d'archives du Centre de Contact.

Certes, nous avons fort à faire aujourd'hui avec les attaques incessantes contre les migrant-e-s. Mais penser que le climat s'aggrave serait faire preuve d'amnésie. En regardant derrière soi, on prend la mesure de l'hostilité envers les étrangers des années septante, de la violence des campagnes Schwarzenbach, de l'accueil misérable fait aux saisonniers. On mesure aussi la persistance de certains défis. De tout temps il a été ardu d'étoffer le vivier des membres et militant-e-s, si nécessaires au dynamisme du CCSI. De tout temps celui-ci s'est surtout appuyé sur les plus convaincu-e-s (avec des renforts ponctuels, par exemple lors de certaines campagnes). De tout temps il a fallu préserver les forces et spécificités des diverses associations de migrant-e-s au sein du CCSI, ou celles du CCSI dans le cadre de coordinations élargies comme le Collectif de Soutien aux Sans-Papiers, *J'y vis, j'y vote*, StopExclusion. Et de tout temps il a fallu, en parallèle, fédérer les capacités de mobilisation.

La soif de justice incite à se focaliser sur le verre à moitié vide - sans doute un précieux moteur d'engagement. Mais un jubilé est surtout l'occasion de trinquer au verre à moitié plein, c'est ce que nous vous invitons à faire dans ce numéro spécial. 40 ans que ça dure... Santé !

Marie Houriet



1974-2014

40 ans d'utopie et d'engagement

Une vision et une approche inchangées

Début des années septante¹. Le Centre Social Protestant de Genève est actif auprès des immigrés, notamment en gérant les baraquements du Lignon où sont logés les saisonniers de l'époque. Mais les conditions de vie et d'hébergement sont indignes. En signe de protestation contre une politique jugée inhumaine, le CSP abandonne la gérance de ces pavillons. Parallèlement, l'institution s'interroge. Ses assistant-e-s sociaux reçoivent les Suisses, mais les étrangères et étrangers relèvent d'une employée non formée. Cette différence de traitement est-elle acceptable ? Pour étoffer sa réflexion, le CSP confie à Berthier Perregaux le soin de réaliser une enquête auprès des associations d'immigré-e-s afin de connaître leurs besoins. Un des points centraux est de savoir si, au-delà de l'aide individuelle apportée par le service social du CSP, une action plus collective serait judicieuse. À partir des constats qui seront faits, le CSP décide la création en 1974 d'une entité autonome, le Centre de Contact Suisses-Immigrés (CCSI). Conditions d'existence dignes, égalité de droits et de traitement pour toute personne vivant en Suisse indépendamment de son origine, aide concrète assortie d'une réflexion et action collectives : en 40 ans, l'ADN du Centre de Contact n'a pas changé.

Vers une autre politique migratoire

Pour le CCSI, le socle d'une intégration réussie réside dans l'accueil et les lois migratoires sur lesquelles elle s'ancre. Sur ce front, la Suisse mène depuis des décennies une politique

d'intense contrôle, entre besoins économiques et aversion à l'idée de s'ouvrir. Les permis de séjour se gagnent aux forceps, laissant durablement le sentiment de n'être accepté-e que du bout des lèvres. Aucun discours officiel, fût-il bienveillant, ne peut effacer cette première empreinte.

Depuis 1974, le CCSI ne cesse de prôner une approche différente : un travail, un permis ; regroupement familial ; droits égaux pour chacun-e. D'où le lancement de l'initiative *Être solidaires*, qui jette les bases d'une autre politique migratoire. L'échec de 1981 ne fait pas oublier le cap : le CCSI s'oppose à la politique des trois cercles des années nonante, salue l'abolition du statut de saisonnier qu'impliquent les accords bilatéraux avec l'Union Européenne mais dénonce le traitement réservé aux ressortissant-e-s des Etats tiers, qui dépendent de la Loi sur les Étrangers.

Parallèlement, le CCSI se concentre sur les droits politiques. L'acceptation en 2005 de l'initiative *J'y vis, j'y vote*, avec l'octroi du droit de vote au niveau communal, est un premier pas. L'accent est aussi mis sur la sensibilisation : bulletin, événements publics, publications, matériel pédagogique, affiches... Grain de sable dans les rouages de la discrimination, le Centre de Contact cherche à créer un climat de solidarité. Et malgré le corset législatif, au quotidien, les droits progressent.

D'un droit à l'autre

Retour en 1980. Autour d'un brasero de chantier, un ouvrier entend parler d'enfants clandestins cloîtrés dans les appartements tandis que leurs parents travaillent. Pas question de les laisser à leur sort ! Alertée, une poignée de militant-e-s réagit et s'organise.

¹ Mélissa Llorens, *Sortir l'immigration de son ghetto : le CCSI, relais des revendications immigrées ? 1974-1990*. Mémoire de master, Genève, 2013.

1974-2014

40 ans d'utopie et d'engagement



On réunit les enfants sans-papiers pour leur donner des bases en français, on leur propose des activités en plein air à la découverte de leur nouvelle ville. Au Centre de Contact, un groupe de travail s'active. Puisque les autorités traînent les pieds, il faut prendre les devants : *La Petite École* est née. Dans cette école parallèle, deux professionnelles aidées par des militant-e-s scolarisent les enfants en situation irrégulière. Malgré son caractère illégal, la démarche est tolérée. Le Département de l'Instruction Publique fournit même du matériel scolaire ! On retrouve déjà toute l'ambivalence des autorités genevoises, tenues d'appliquer des lois mais prêtes à faire preuve de souplesse et de pragmatisme. La suite est connue : en 1991, le Conseil d'État affirme solennellement que Genève appliquera à tous le droit à l'éducation, ce qui ouvre la porte des écoles aux enfants sans-papiers.

Cette victoire a été rendue possible notamment grâce à la signature par la Suisse de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Un processus qui se répétera à diverses reprises : la conquête d'un droit débouche à terme sur d'autres progrès.

Ainsi, les établissements scolaires exigent que les élèves aient une assurance santé. S'appuyant sur cette obligation, le Centre de Contact obtient que les personnes sans-papiers soient admises dans les caisses-maladie. Un pas fondamental : il s'agit ni plus ni moins que du droit d'être soigné-e ! Compte tenu du revenu des parents, souvent très bas, il est primordial de pouvoir toucher un subside pour la prime des enfants. Ce sera chose faite. Le droit à l'éducation permettra aussi d'inscrire les enfants sans statut légal aux activités parascolaires ainsi que dans les restaurants scolaires.

Procéder à petits pas (faute d'être entendus sur le fond) permet donc aux milieux de défense des migrant-e-s d'infléchir la politique menée. Au fil du temps, même les tenants d'une ligne dure ne peuvent éluder certains assouplissements. Ainsi le droit à l'éducation, confiné dans un premier temps à l'école primaire et au Cycle d'orientation, s'étend au post-obligatoire. La question de l'apprentissage reste brûlante, cette filière étant jusqu'il y a peu fermée aux jeunes sans-papiers. Après des années de mobilisation, l'Assemblée Fédérale a entr'ouvert la porte en 2010 avec la motion Barthassat, mais son application reste problématique. Avec d'autres, le CCSI maintient la pression pour que la formation duale soit ouverte sans restriction.

Chantiers multiples

Ces dernières années, le CCSI et ses partenaires ont remporté un autre succès important, cette fois-ci en faveur des migrantes victimes de violences conjugales. Désormais, suite à un amendement de la LEtr, ces femmes ne risquent plus automatiquement de perdre leur permis en cas de séparation avant trois ans de mariage. Les chantiers sont donc multiples en matière de migration – et les acteurs aussi. L'instauration en 2002 du Bureau de l'Intégration et d'une Loi sur l'intégration, autre bataille de longue haleine, a permis des campagnes à une échelle bien plus large qu'auparavant. Le CCSI poursuit sa route : faciliter l'installation de familles nouvellement arrivées - de la Mongolie à l'Espagne, le spectre est large ; soutenir les personnes dans leurs démarches auprès des écoles, administrations, assurances ; sensibiliser sur les enjeux liés à la migration ; promouvoir la participation politique et citoyenne ; refuser de classer les gens en catégories à géométrie variable sur le plan des droits. Oui, l'ADN du CCSI est bien le même...

1974-2014

40 ans d'utopie et d'engagement



Mémoire de l'Action Immigrée

Pour ses 40 ans, le CCSI va produire un documentaire avec l'ambition de montrer "comment le processus d'intégration s'est construit à Genève grâce aux interactions entre Immigrés et Suisses, au travers d'un combat serré, et à des alliances avec des médiateurs sociaux et institutionnels locaux. Pour les migrants, la finalité de ce parcours, qui alterne moments de confrontation et de dialogue, est l'acquisition progressive de la reconnaissance de leur place et de leurs droits dans la société." Décliné en long et courts métrages, ce film signé Emmanuel Gripon donne la parole à des personnalités qui ont marqué l'histoire du Centre : Christiane et Berthier Perregaux, Pilar Ayuso, Jean-Pierre Thévenaz, Florio Togni, Ueli Leuenberger, Sandrine Salerno, Rosita Fibbi, Pierre Tuscher, Fiore Castiglione.

Festival Migrations d'hier et d'aujourd'hui

Pour la soirée d'ouverture du festival (cf. flyer), la table ronde réunira Antonio Hodgers, Conseiller d'État, Sandrine Salerno, Conseillère administrative de la Ville de Genève, Béatriz de Candolle, Conseillère administrative à Chêne-Bourg et Rosita Fibbi, chercheuse au Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (Université de Neuchâtel).

Bon vent à André Castella

Nos meilleurs vœux à André Castella, qui quitte son poste de Délégué à l'intégration, après avoir insufflé un véritable essor au Bureau de l'Intégration. En lui les associations ont toujours eu un allié précieux et un passeur vis à vis de milieux ou de personnes qui ne partageaient pas forcément leur vision. Merci !

Ville de Genève : Politique de la Diversité *Genève, sa gueule et L'étranger à l'affiche*

Afin de valoriser la diversité et lutter contre les discriminations, la Ville de Genève a défini une politique de la diversité autour de six axes (détails dans le prochain CCSI-Info). Dans ce cadre, la Ville a apporté son soutien au 40^{ème} anniversaire du CCSI, par l'intermédiaire de son service *Agenda21 – Ville durable*. Dans cet esprit toujours, la Ville accueille sur la Plaine de Plainpalais *Genève, sa gueule* (3 et 4 octobre) et l'exposition *L'étranger à l'affiche* (du 22 septembre au 22 octobre). Cette dernière retrace l'évolution de la représentation des migrant-e-s entre 1918 et 2010 à travers 52 affiches politiques. Enfin, durant l'exposition, rendez-vous chaque mercredi à 18h00 au restaurant *La Plaine Lune*, av. du Mail 14bis (entrée libre puis apéritif offert) :

1^{er} octobre : Scolarisation des enfants sans papiers. Conférence de Rosita Fibbi.

8 octobre : Schwarzenbach, 40 ans après. Intervenants : Florio Togni et la Société des Associations Italiennes de Genève.

15 octobre : Pluralité des pratiques de l'Islam en Suisse. Conférence de Martine Brunschwig-Graf, suivie d'une table ronde avec Barbara Dellwo, Albana Krasniqi et Christophe Monnot.

Fête du 10 octobre

Venez souffler les 40 bougies du CCSI lors de la fête du 10 octobre à l'Espace Solidaire Pâquis (voir le dépliant). À partir de 18h30, vous pourrez y partager un moment de convivialité et découvrir la **brochure *Paroles migrantes*** qui rassemble textes et témoignages. Pièce de théâtre, buffet et partie musicale suivront.